ANIM69:

DOCUMENTATION A L'USAGE DES ENSEIGNANTS

Adresse de connexion :

http://www2.ac-lyon.fr/services/anim69/



Sommaire

1. LES PREALABLES	2
2. SE CONNECTER	2
3. Vous accédez alors à Anim69.	4
4. Votre espace perso	4
3. DEMANDER SON INSCRIPTION AUX ANIMATIONS	5
4. VALIDATION ET SUIVI DES INSCRIPTIONS	7
5. POUR LE DIRECTEUR	7

1. LES PREALABLES

Anim69 est un outil de gestion des animations pédagogiques en ligne.

Vous devez utiliser votre adresse de messagerie personnelle académique (prenom.nom@aclyon.fr).

Si vous n'utilisez pas cette adresse, un tutoriel est accessible ici : http://www2.ac-lyon.fr/services/anim69/fichiers/amelouvert.pdf

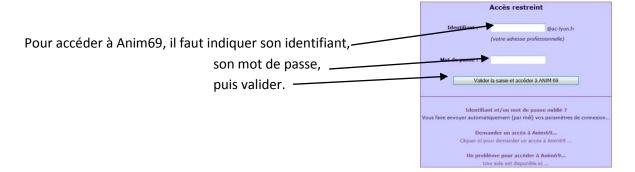
Si vous ne disposez pas d'adresse académique personnelle (ou si vous avez oublié vos paramètres), vous pouvez appeler le guichet unique au : **04 72 80 64 88**

Lorsque le plan d'animation est prêt, l'équipe de circonscription envoie un courriel à cette adresse personnelle académique. Dans ce courriel, votre identifiant et votre mot de passe de connexion à Anim69 sont indiqués à la fin du message.

2. SE CONNECTER

Lorsque vous disposez de votre identifiant et de votre mot de passe de connexion à Anim69, vous pouvez accéder à Anim69 à l'adresse :

http://www2.ac-lyon.fr/services/anim69/

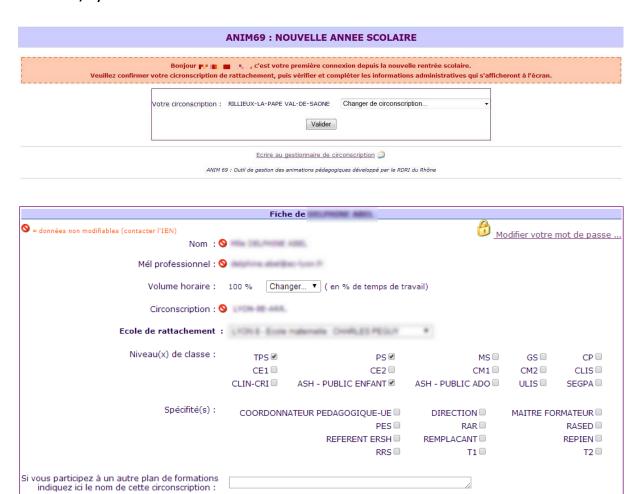


Important:

A la première connexion de l'année scolaire, vous devrez indiquer la circonscription dans laquelle vous travaillez cette année, puis compléter et mettre à jour votre fiche personnelle.

Cette opération est importante car certaines animations pédagogiques peuvent être ciblées pour certains publics. De même, la quotité de travail indiquée sera utilisée pour calculer le temps d'animation auquel vous devrez participer.

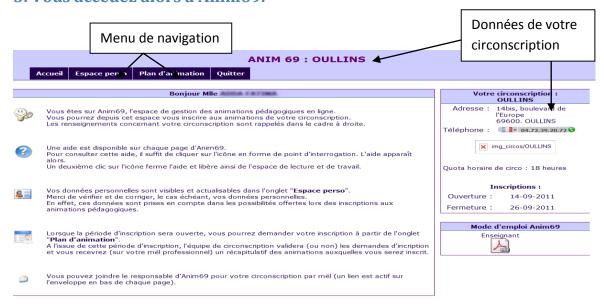
N'hésitez pas à utiliser le champ « Commentaires » pour signaler une situation particulière (congé maternité, ...).



Si vous êtes dans l'ASH, cocher le type de public ASH-Public enfant ou ASH-Public ado.

Autres commentaires :

3. Vous accédez alors à Anim69.



4. Votre espace perso.

En cliquant sur l'onglet « Espace perso » vous accédez à votre ficher personnelle.

Corrigez si nécessaire vos données personnelles en cliquant sur « Modifier la fiche ».

La mise à jour de la fiche est particulièrement importante pour les enseignants (en effet, l'école de rattachement et les spécificités signalées permettront de repérer les inscriptions sur les animations obligatoires).

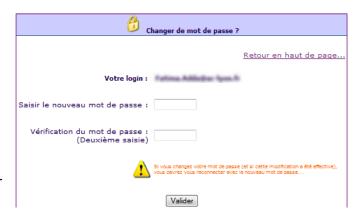




Le lien « Modifier votre mot de passe » permet d'avoir accès à la personnalisation du mot de passe.

Il suffit de saisir deux fois le nouveau mot de passe et de valider.

NB. Lors du changement de mot de passe, vous serez déconnecté. Il faudra donc vous reconnecter avec le nouveau mot de passe.



Historique:

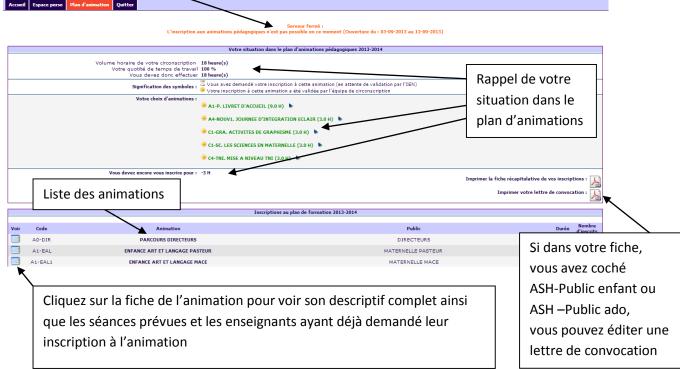
Vos inscriptions sont désormais archivées pendant 3 années. Vous pouvez ainsi consulter l'historique des animations pédagogiques que vous avez suivies.

3. DEMANDER SON INSCRIPTION AUX ANIMATIONS

En cliquant sur « Plan d'animation », vous accédez à la partie dédiée à la liste des animations et à votre fiche d'inscription.

Si le serveur est fermé, vous pouvez consulter la liste des animations, mais vous ne pouvez pas vous y inscrire.

Accusel Espace peuro Plan d'animation Quitte



Le tableau « Votre situation dans le plan d'animations pédagogiques » indique :

- Le volume horaire de votre circonscription, votre quotité de travail et le nombre d'heures d'animations que vous devez effectuer
- Votre choix d'animations : rappel au fur et à mesure de votre inscription des animations auxquelles vous avez demandé à participer. Attention, un symbole vous indique s'il s'agit d'une demande d'inscription (sablier) ou d'une inscription définitive validée par l'équipe de circonscription (smiley).
- Le volume horaire pour lequel vous devez encore vous inscrire (ou le volume de dépassement).

Si le serveur est ouvert, vous pouvez demander votre inscription aux animations pédagogiques.

Serveur ouvert (période d'inscription ouverte): Inscriptions aux animations pédagogiques du 10-09-2009 au 02-10-2009

Avant de vous inscrire aux animations, vous devez avoir renseigné votre fiche personnelle (en particulier votre quotité de travail (temps partiels...), vos niveaux de classe et vos spécificités (direction, repien, ...).

Voir l'onglet "Espace perso"...

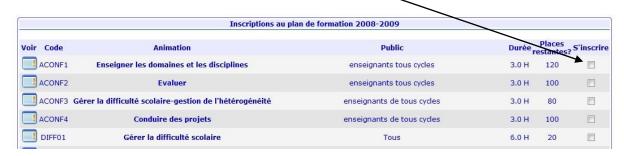
Vous pouvez vous inscrire aux animations pédagogiques dans le tableau ci-dessous, en cochant les cases des animations que vous désirez suivre.

Il un clic sur la fiche bleue devant le nom de l'animation permet de visualiser le contenu détaillé de l'animation.

Les animations obligatoires sont repérées par le symbole : Les animations complètes sont repérées par le symbole : Les animat

Pendant toute la période d'ouverture vous pouvez modifier vos choix.

Pour choisir une animation, il suffit de cocher cette animation.



Une fois vos choix effectués, indiquez d'éventuels choix de repli et validez en bas de page :



IMPORTANT:



Cette icône signifie que vous devez obligatoirement participer à cette animation. Vous y êtes donc inscrit.



Cette icône signifie qu'il n'y a plus de place à cette animation. Il est donc impossible de s'y inscrire.



Dans le tableau « Votre situation dans le plan d'animations pédagogiques », vous pouvez éditer une fiche récapitulative de vos inscriptions pour l'imprimer. Attention, il est bien précisé si vous êtes en situation de demande d'inscription ou si votre inscription a été validée pour chaque animation.

4. VALIDATION ET SUIVI DES INSCRIPTIONS

Une fois la période d'inscription passée et le serveur fermé, l'équipe de circonscription procède à la validation des inscriptions.

Au fur et à mesure de la validation, vous serez informé par courriel (sur votre adresse personnelle académique), pour chaque animation de votre inscription validée.

Votre fiche d'inscription sera également mise à jour au fur et à mesure des validations.

L'équipe de circonscription peut également utiliser une fonction de publipostage pour écrire de façon ciblée aux enseignants inscrits à une animation (changement de date, précision d'un lieu, ...). Ces courriels arrivent aussi sur votre adresse de messagerie personnelle académique.

5. POUR LE DIRECTEUR

Si vous êtes directeur, dans le tableau « Votre situation dans le plan d'animations pédagogiques», une fiche récapitulative pour tous les enseignants de l'école est éditable pour impression éventuelle.